



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique

**Inspection pédagogique régionale
Éducation Musicale**

IA-IPR

Affaire suivie par :

Mme Mathilde BERTHE

Tél : 06 79 97 59 05

Mél : mathilde.berthe@ac-orleans-tours.fr

Orléans, le 30 août 2026

Mathilde BERTHE

à

21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'Éducation Musicale et de Chant Choral

Objet : lettre de rentrée 2026 et annexe

Chères et chers collègues,

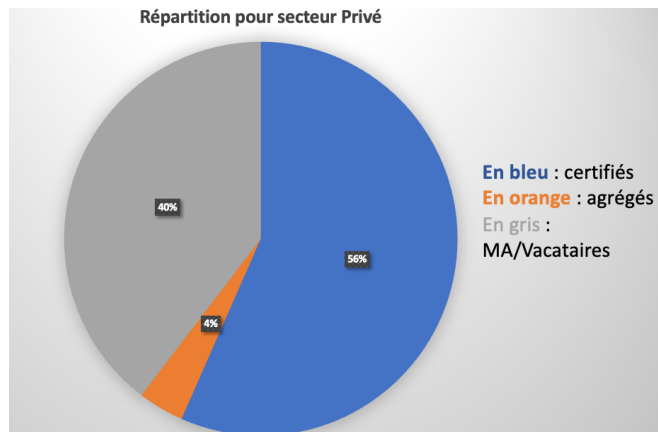
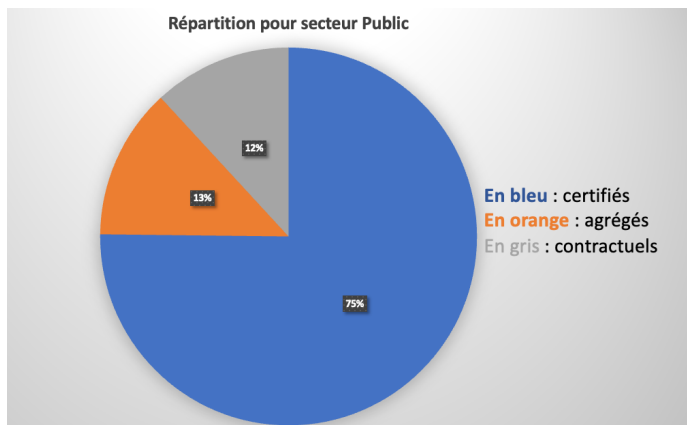
En cette rentrée scolaire, je souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants dans l'académie d'Orléans-Tours : 3 élèves fonctionnaires, 9 collègues stagiaires, une collègue professeure des écoles en détachement dans le corps des professeurs certifiés et 6 collègues titulaires qui nous rejoignent par la voie du mouvement des mutations.

Je remercie chaleureusement les collègues qui ont accepté la mission d'accompagner les stagiaires dans le métier et de contribuer à leur formation : c'est une tâche délicate qui nécessite de porter un regard d'expert sur d'autres pratiques pédagogiques que les siennes, qui contribue à prendre du recul et à toujours interroger sa manière d'enseigner.

La rentrée 2026-2027 marque une étape importante dans la mise en œuvre de la réforme des concours enseignants actée par la naissance d'un nouveau concours à BAC+3 (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-education-musicale-et-chant-choral-1421>). Nous accueillons ainsi 3 lauréats de ce concours, étudiants en M1 qui poursuivront leur formation à l'INSPE, sous la houlette de notre collègue Stéphanie Monnier qui coordonne la formation INSPE dans notre académie et qui seront placés en situation d'observation durant 12 semaines cette année. Pour approfondir le statut de nos nouveaux collègues : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-master-m2e-une-formation-professionnalisante-pour-les-futurs-enseignants-et-conseillers-d-1527>

À l'heure où notre discipline connaît un recul en termes de professeurs titulaires et où le mouvement des mutations ne suffit plus à pourvoir des postes qui restent parfois longtemps vacants, je souhaite également remercier les collègues chevronnés qui acceptent d'accompagner en un tutorat attentif et efficace les contractuels qui rejoignent le métier et sont formés dans notre académie, dont le nombre est en constante augmentation (12% dans le secteur public), - mais reste tout de même contenu en regard des situations connues dans d'autres académies :

GRADE	APPARTENANCE	EFFECTIF	TOTAL
Certifié	public	209	239
	privé	30	
Agrégé	public	36	38
	privé	2	
Contractuel/MA/Vacataire	public	33	54
	privé	21	
TOTAL professeurs	public	277	331
	privé	54	



L'année qui s'annonce apporte plusieurs enjeux éducatifs déterminants qui sont évoqués par la circulaire ministérielle de rentrée : <https://eduscol.education.gouv.fr/7087/rentree-2026-2027>.

Notre discipline est concernée par l'ensemble des préconisations portées par le ministère :

- L'exigence sur la maîtrise du langage et l'enrichissement du lexique trouve un relais naturel dans la pratique vocale et l'écoute active, qui développent le vocabulaire spécifique et la capacité à formuler une analyse sensible et argumentée,
- La démarche scientifique appelée de ses vœux — observer, expérimenter, vérifier — résonne avec nos pratiques pédagogiques qui partent systématiquement de la pratique pour aller ensuite vers les apprentissages notionnels,
- La priorité donnée au climat scolaire s'incarne pleinement dans nos pratiques collectives (chorale, ensembles instrumentaux), lieux privilégiés d'apprentissage du respect mutuel et de l'écoute de l'autre,
- L'appel à une culture commune et à l'ouverture à l'altérité légitime la dimension patrimoniale et interculturelle du répertoire enseigné, tout en s'inscrivant dans le cadre de l'enseignement transversal d'histoire des arts.

Plusieurs informations, pour finir, à l'échelon de notre académie :

Pédagogie collège : les programmes d'éducation musicale et d'histoire des arts dont je vous annonçais le projet l'année dernière, par cette même lettre de rentrée, sont encore et toujours **au stade de projet**. Dans l'attente de publication, les programmes de 2016 perdurent donc (<https://eduscol.education.gouv.fr/4428/education-musicale>).

Les projets de programmes du cycle 3 sont téléchargeables à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/le-projet-de-programmes-des-enseignements-artistiques-pour-le-cycle-3-477290.pdf>

Les projets de programmes du cycle 4 sont téléchargeables à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2025-07/projet-de-programmes-d-education-musicale-de-chant-choral-et-d-histoire-des-arts-du-cycle-4-441600.pdf>

Chœur académique : l'année dernière, je vous écrivais pour vous faire part de la création du chœur académique des enseignantes et enseignants d'éducation musicale de l'académie d'Orléans-Tours, placé sous la direction de Loïc Pierre, alors baptisé « éphémère » tant le volume des répétitions était faible et qu'il n'était pas assuré de pouvoir poursuivre sa route. Le magnifique travail des 2 jours consécutifs (31 mars et 1^{er} avril 2026) qui a réuni 70 d'entre vous, la restitution publique convaincante au lycée Jean Zay d'Orléans qui a suivi, la naissance même de ce collectif, suivie de près et encouragée par Monsieur le Recteur (<https://www.ac-orleans-tours.fr/choeur-academique-125198>), a prouvé, s'il le fallait, que le plaisir de se retrouver dans une posture de musicienne et de musicien, de créer ensemble et de prendre part à une véritable dynamique collective vous a rassemblés et soudés. Les sourires qui illuminaient vos visages lorsque vous avez quitté le lycée ont été autant de signes encourageants qui m'ont portée à pérenniser et étendre ce dispositif, en concertation avec la DRA-EAC, qui prendra cette année la forme suivante :

- 4 journées dédiées au chœur qui sera en résidence à Tours et accueilli dans les locaux du lycée Paul-Louis Courier et du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré, pour une restitution publique dans les murs de la galerie blanche, au centre d'un accrochage des toiles d'Olivier Debré : <https://cccod.fr/evenements/debre-1990-les-peintures-potentielles/>.

Calendrier : répétitions mardi 15 et mercredi 16 décembre 2026 pour la 1^{ère} session et vendredi 12 et samedi 13 février 2027 pour la seconde session. Restitution publique au CCCOD samedi 13 février 2027 dans l'après-midi.

Modalités d'organisation : comme l'année dernière, vos chefs d'établissement seront avertis de ce calendrier en amont et donneront leur accord pour vous libérer de cours pour suivre la formation. Afin d'alléger les contraintes de votre présence nécessaire dans vos établissements et suite aux retours que vous avez exprimés, un mercredi et un samedi seront mobilisés.

Important : ces 4 jours ont valeur de formation mais ne font pas partie du Plan Académique de Formation. En conséquence, ils ne donnent pas droit à l'édition d'un ordre de mission. Afin de réduire vos frais, il est nécessaire de vous regrouper par département et d'organiser au mieux transport et hébergement (les repas du midi auront lieu au lycée). Vous aurez prochainement accès à la traditionnelle enquête de rentrée qui permettra d'établir votre projet de participation (projet soumis à l'accord de votre chef d'établissement, notant que, l'année dernière, l'ensemble des chefs a donné une réponse positive) mais je vous recommande, sans attendre l'enquête, de signaler votre présence (à ce stade, sous réserve de l'accord de votre chef d'établissement), à votre collègue Emilie Jouet-Gamaire, chargée de mission du chœur académique, à l'adresse : Emilie.Jouet-Gamaire@ac-orleans-tours.fr.

Volet pédagogique : l'accueil dans ce haut lieu de la création contemporaine permet à notre chef de continuer sur la lancée d'un répertoire *a cappella* centré sur des pièces XX^e-XXI^e siècle de tous horizons dont certaines vous sont déjà dévoilées dans la rubrique Répertoire chanté, en suivant le lien <https://www.ac-orleans-tours.fr/choeur-academique-125198>. Par ailleurs, les œuvres d'Olivier Debré étant un excellent point de départ pour nouer des liens avec l'enseignement transversal d'histoire des arts, un dossier pédagogique vous parviendra prochainement.

Enseignement Facultatif de Chant Choral (EFCC) : comme à chaque début d'année, je vous engage à soumettre à vos chefs d'établissement un document que vous pouvez également transmettre aux membres du conseil d'administration, témoignant de votre projet choral de l'année à venir. Un cadre est disponible sur le portail pédagogique, dans la rubrique Chanter.

Lors de la prochaine réunion de rentrée, qui aura lieu en visioconférence à partir du lien <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/638318/hash/6f3e1da8b95790d1672ade0c94a2f8f3ffae75a0> **mercredi 16 septembre à 14h** (prévoir environ 1h30), je vous présenterai une nouvelle ressource dédiée au chant choral, mise au point par vos collègues du groupe de travail Chant choral scolaire.

SCHORALIA : l'édition 2026 du festival a été, une fois encore, un réel succès. Nos écoliers, collégiens et lycéens sont montés sur scène en nombre : 172 collèves sur 288, 27 écoles, 6 lycées et 1 campus universitaire y ont participé, du 7 mai au 19 juin, soit 10 652 élèves sur scène pour un total de 60 concerts. 28 645 personnes ont été recensées dans le public et ont chaleureusement applaudi élèves, musiciens accompagnateurs et chefs. Si le Rectorat soutient pleinement le dispositif, c'est grâce à vous que cette dynamique collective peut concrètement exister. Soyons fières et fiers de l'enthousiasme que nous savons créer et des compétences que nous développons chez nos élèves qui, longtemps après, gardent des souvenirs vivaces de ces expériences fondatrices. Vos collègues coordonnatrices et coordonnateurs départementaux sont votre appui, ils sont investis de manière professionnelle, en plus de leur métier d'enseignant : ils ont toute mon estime. Sachez, de votre côté, répondre à leurs demandes, en prenant conscience que l'organisation collective de tels événements nécessite réactivité, soutien et solidarité de votre part, y compris pour les concerts auxquels vos élèves ne participent pas.

En 2027, l'association SCHORALIA fêtera ses 40 ans dans les 6 départements de notre académie. Pour mener à bien les différents temps forts de ce festival qui promet d'être exceptionnel, une charte vous sera prochainement communiquée afin que toutes et tous, vous puissiez vous insérer dans le collectif en facilitant les opérations.

Portail pédagogique : toutes les informations concernant notre discipline sont à consulter sur le portail <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique8>. Elles sont régulièrement mises à jour par Nathalie Billonnet. Notre Interlocuteur Académique au Numérique Éducatif, Maxime Baron, continue de nous transmettre tous les mois la lettre Ed'mus numérique avec des conseils et recommandations en matière d'usage des outils numériques et d'intelligence artificielle. En 2^{ème} page de cette lettre figure une invite à consulter notre portail pédagogique qui recense l'ensemble des informations importantes relatives à la discipline. Francis Gautelier, quant à lui, supervise un espace collaboratif hébergé dans Tribu qui vous permet d'avoir accès à du matériel. Leurs coordonnées sont visibles en annexe, n'hésitez surtout pas à les solliciter.

Formation continue : les principales actions de formations 2026-2027 sont visibles sur <https://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements-artistiques-et-sportifs-125228>. Elles nécessitent que vous vous abonniez (un clic suffit, sur Abonnement) pour qu'ensuite, elles puissent voir le jour et cette étape est capitale.

Cette année, 2 formations ouvrent la voie à l'esprit des nouveaux programmes en projet : « 75700 - JEUX VOCAUX : EVEILLER CONCENTRATION ET CREATIVITE » et « 75703 - MOBILISER SON CORPS POUR DEVELOPPER LA CREATIVITE ».

La formation « 75698 - DIRIGER UN CHOEUR SCOLAIRE, CONVEVOIR UN SPECTACLE » vous permet, quant à elle, de rencontrer les coordonnatrices et coordonnateurs départementaux SCHORALIA pour mettre en place les modalités du festival 2026 (cf. *supra*) ou de vous réunir avec vos collègues si vous projetez des concerts communs en dehors du festival.

« 75704 - LA GENERATION ALPHA EN COURS D'EDUCATION MUSICALE » est une visioconférence qui vous apprend à relativiser votre enseignement en toute connaissance du public adolescent qui vous est confié.

Quant à « 75699 - LE LOOPER : UN OUTIL AU SERVICE DE LA PRATIQUE », elle s'appuie sur les apports d'un lieu de référence pour les musiques actuelles, l'Astrolabe à Orléans. Toutes ces formations, excepté 75700, animée par Loïc Pierre, sont prises en charge par vos collègues du groupe des formateurs académiques, dans un esprit d'apprentissage par les pairs. Elles sont donc pleinement en phase avec votre réalité du métier d'enseignant.

Enfin, je vous conseille de continuer à vous former par le biais des parcours auto-formatifs, dans le but de rendre votre enseignement toujours plus opérant. Le réseau Canopé, les ressources Eduscol, les retours de formations disciplinaires (<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique107>), la plateforme et la chaîne Youtube Vo!X (Radio France) sont autant d'outils fréquemment actualisés avec lesquels il convient de rester en lien.

En guise de fin, je ne résiste pas à partager avec vous une belle découverte estivale, un magnifique documentaire visible sur Arte (<https://www.youtube.com/watch?v=EW947jBmWd8>) : *Chansigne : traduire la musique pour les malentendants*, qui m'a semblé totalement en phase avec les projets de nouveaux programmes (dans l'esprit de corréliser le corps et le son) autant qu'un vibrant hymne à l'inclusion.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Beithe



ANNEXE à la lettre de rentrée – septembre 2026

Les professeurs ressource de l'Académie (contact : prenom.nom@ac-orleans-tours.fr)

Chargés de mission d'inspection : Madame **Corinne NONNENMACHER**, Collège Jacques de Tristan de Cléry Saint André (45) ; Monsieur **Sébastien GION**, Collège George Sand de La Châtre (36) ; Monsieur **Ronan LEFEBVRE**, Collège Petits Sentiers de Lucé, lycée Marceau, Chartres (28) ; Madame **Alice CARLIER**, Collège Marcel Carné, Vineuil (41).

Interlocuteur académique pour le numérique et chargé de la gestion ou de l'animation d'un réseau social ou canal de communication disciplinaire ou transdisciplinaire (newsletter, listes de diffusion académique et départementale) : Monsieur **Maxime BARON**, Collège Gaston Huet de Vouvray.

Équipe du numérique éducatif : Madame **Nathalie BILLONNET**, collège Jean Zay et lycée Rabelais de Chinon, Monsieur **Francis GAUTELIER**, Collège Victor Hugo de Chartres.

Coordonnateurs départementaux chant choral :

- Cher : Madame **Emmanuelle CLAUDE**, Collège le Grand Meaulnes, Bourges : Emmanuelle.Claude@ac-orleans-tours.fr, schoralia.18@ac-orleans-tours.fr
- Eure et Loir : Monsieur **Sébastien BOUVET**, Collège Édouard Herriot, Lucé : Sebastien.Bouvet@ac-orleans-tours.fr, schoralia.28@ac-orleans-tours.fr
- Indre : Madame **Mélanie JOUHANNEAU**, Collèges Stanislas Limousin, Ardentes et Collège Rosa Parks Châteauroux : melanie.brialy@ac-orleans-tours.fr, schoralia.36@ac-orleans-tours.fr
- Indre et Loire : Madame **Florence LE SIGNOR**, Lycée Descartes, Tours : florence.le-signor@ac-orleans-tours.fr, schoralia.37@ac-orleans-tours.fr
- Loir et Cher : Madame **Célia DESCHAMPS**, Collège Jean Emond, Vendôme : celia.deschamps@ac-orleans-tours.fr, schoralia.41@ac-orleans-tours.fr
- Loiret : Madame **Virginie DEVILLIERS** (secteur d'Orléans), Collège Louis Pasteur, La Chapelle Saint Mesmin : virginie.devilliers@ac-orleans-tours.fr, schoralia.45o@ac-orleans-tours.fr et Monsieur **Michaël MONTAIGU** (secteur de Montargis), Collège Aristide Bruant, Courtenay : Michael.Montaigu@ac-orleans-tours.fr, schoralia.45m@ac-orleans-tours.fr

Ressources académiques

- **Portail académique** : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/musique/>

Principaux textes de référence

1. Enseignement facultatif du chant choral :

- Le plan chorale : <https://www.education.gouv.fr/le-plan-chorale-une-priorite-donnee-la-musique-11981> et : <https://www.education.gouv.fr/une-chorale-dans-chaque-ecole-et-dans-chaque-college-l-horizon-2019-10853>
- Arrêté du 9 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 : <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo7/MENE1800789A.htm>
- Programme de chant choral au collège : https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo30/MENE1820171A.htm?cid_bo=132989

- Développement du chant choral à l'école : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo5/MENE1902954C.htm?cid_bo=138470
- **Le festival École en chœur** : <https://eduscol.education.fr/1845/festival-ecole-en-choeur>
- **La rentrée en musique** : <https://eduscol.education.fr/1849/rentree-en-musique>
- **La Fête de la musique** : <https://eduscol.education.fr/1847/fete-de-la-musique>
- Vademecum La chorale à l'école, au collège et au lycée : <https://eduscol.education.fr/document/346/download?attachment>
- EFCC et DNB : les modalités d'évaluation au DNB changent à partir de cette rentrée. Dorénavant, sont pris en compte les « points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs » : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051451951>
- Conduire un projet choral dans le 1^{er} degré : <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>
- Outil Radio France : ma chorale Vo !X interactive : <https://vox.radiofrance.fr/vox-ma-chorale-lance-sa-chaine-youtube> et <https://vox.radiofrance.fr/>
- Site de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires : <https://www.fnsc.fr/>
- Adresse site Schoralia : <https://www.schoraliaregioncentre.com/accueil>

Chœur académique : <https://www.ac-orleans-tours.fr/choeur-academique-125198>

Chœurs régionaux d'enseignants : N.S. n° 2019-066 du 2 mai 2019, parue au B.O. du 16 mai 2019
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141484

Circulaire « Chorales Scolaires » du 13 décembre 2016 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110814

Arrêté du 16 juin 2017 modifiant celui du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/6/16/MENE1717553A/jo/texte>

2. Projets de socle commun et de programmes (en attente de parution):

Socle commun : <https://eduscol.education.fr/4225/consultation-nationale-sur-le-projet-de-socle-commun>

Programmes de collège, cycles 3 :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/le-projet-de-programmes-des-enseignements-artistiques-pour-le-cycle-3-477290.pdf>

Programmes de collège, cycles 4 :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2025-07/projet-de-programmes-d-ducation-musicale-de-chant-choral-et-d-histoire-des-arts-du-cycle-4-441600.pdf>

NB : Nous tenons à insister sur le fait que ces textes sont pour l'heure à l'état de projet et donc susceptibles de faire l'objet de modifications. Nous vous encourageons toutefois à en prendre connaissance pour en mesurer à la fois la structuration générale ainsi les enjeux liés à leur mise en œuvre.

3. Programmes de lycée :

Enseignement optionnel, programme complémentaire : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/progrlimitatif-opt-musique-1re-tlegtanee2026-2027pdf-125594.pdf>

Enseignement de spécialité, programme limitatif : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/progrlimitatif-spe-musique-tlegtanee2026-2027pdf-125615.pdf>

Programmes en vigueur au lycée : <https://eduscol.education.fr/1740/programmes-et-ressources-en-musique-voie-gt>

Épreuves des enseignements de spécialité dans la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo9/MENF2601606N>

Concours

Épreuves de l'agrégation interne de musique : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98749/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-musique.html-musique.html>

Programme de la session 2027 (agrégation interne et externe) : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2027-1662>

Épreuves du CAPES externe d'éducation musicale et chant choral : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac-5-section-education-musicale-et-chant-choral-514>

Épreuves du concours à Bac +3 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-education-musicale-et-chant-choral-1421>

Épreuves du CAPES interne d'éducation musicale et chant choral : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158422/epreuves-capes-interne-caer-capes-section-education-musicale-chant-choral.html>

PEAC

- L'éducation artistique et culturelle : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle : <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac-4283>
- Le Pass Culture pour les collégiens et les lycéens : <https://www.education.gouv.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-325945> et <https://pass.culture.fr/>
- La part collective du Pass Culture : pour mener à bien des projets artistiques et culturelles avec vos classes : <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves>
- ADAGE : application dédiée à la généralisation de l'EAC : <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>

Textes anciens mais encore d'actualité

Référentiel de compétences des enseignants :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

Détail des actions de formation continue - PAF 2026-2027 - Abonnez-vous !

<https://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements-artistiques-et-sportifs-125228>

Réunion de rentrée : mercredi 16 septembre 2026 de 14 à 15h30

Les lieux d'implantation si vous suivez la visio en établissement, en équipe (et dans l'optique de la préparation du festival SCHORALIA 2027) vous parviendront prochainement.